

.....HONFLEUR., le 09/07/2026

AVIS A LA NAVIGATION

N°10/2026

PORT DEPARTEMENTAL DE HONFLEUR

-

FEU D'ARTIFICE

La capitainerie du port départemental de HONFLEUR

Informe les usagers :

Le 14 juillet 2026, le stationnement de tous les navires est interdit sur le quai de la jetée de l'Est en référence à l'arrêté départemental du 09 juillet 2026.

Toute navigation dans périmètre délimité en bleu sur le plan ci-après est interdite le 14 juillet 2026 de 23h00 jusqu'à 23h45 (Feu d'artifice 23h15).

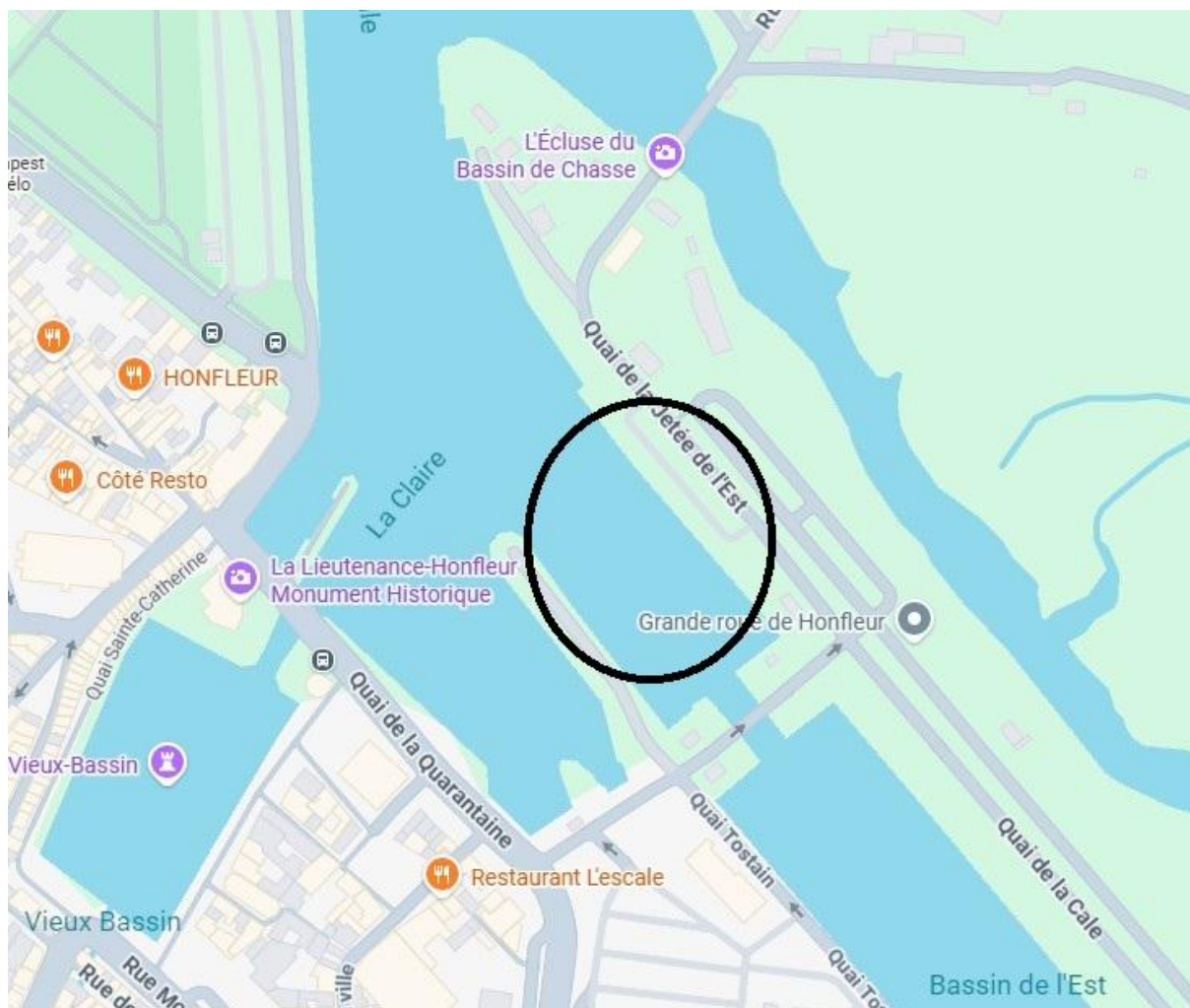
Pour tout renseignement complémentaire, les usagers du port sont invités à prendre contact avec le surveillant de port (06.58.54.74.74 PolicePortuaireEst@calvados.fr).

Le surveillant de port

SENECAL Julien


Calvados

LE DÉPARTEMENT



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Direction d'appui aux politiques d'aménagement - Adresse postale : BP 20520 - 14035 CAEN CEDEX 1

Service gestion des DSP et des activités portuaires - 23-25, Boulevard Bertrand - CAEN

Tel : 02 31 57 15 29